

Les Européens redisent non aux essais sur les animaux

Créée en 2012, l'**initiative citoyenne européenne (ICE)** fête cette année ses dix ans d'existence. C'est un processus qui permet aux citoyens européens d'adresser une demande à la Commission européenne dans l'espoir de faire adopter une nouvelle loi.

Antidote Europe connaît bien ce dispositif puisque nous avons été co-organisateur de l'ICE Stop Vivisection dès 2012. Victime des ratés au démarrage, notre ICE n'avait reçu une réponse qu'en 2015. Retrouvez toutes les étapes de cette campagne épique sur notre site : <https://antidote-europe.eu/ice-stop-vivisection/>.

En dix ans (1), 90 ICE ont été enregistrées et 23 ont été refusées. Parmi les premières, 43 ont échoué à collecter le million de signatures et 20 ont été retirées par les organisateurs. Seules 6 ICE ont obtenu une réponse, ce qui montre l'ampleur de notre exploit avec Stop Vivisection.

Cosmétiques sans cruauté

Ces quelques chiffres permettent aussi de mesurer le succès de l'ICE dont nous vous parlons depuis plusieurs mois : *"Pour des cosmétiques sans cruauté - S'engager en faveur d'une Europe sans expérimentation animale"* car, oui ! elle **vient d'obtenir le million de signatures** ! Nous sommes bien placés pour savoir tous les efforts que cela demande, alors toutes nos félicitations aux organisateurs et aux militants et un grand merci à tous ceux d'entre vous qui ont signé et relayé nos appels à signer.

À l'heure où nous écrivons, la collecte n'est pas terminée mais nous en sommes déjà à 1.393.983 signatures recueillies (2). Rien n'est acquis avant leur validation mais c'est bien parti !

De façon provisoire, nous pouvons vous donner quelques tendances qui seront à confirmer une fois la collecte terminée, soit le 31 août. C'est en Allemagne que le plus de signatures ont été collectées, ce qui n'est pas surprenant puisque c'est une association allemande qui a initié cette ICE. La France occupe la deuxième place en nombre de signatures recueillies. C'est la République tchèque qui bat le record de signatures apportées en regard du quota qui lui était imposé selon le nombre d'habitants (3).

Alors que le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'Union européenne, c'est dans les deux pays européens où l'expérimentation animale se pratique le plus (France et Allemagne sont dans le triste trio de tête avec le Royaume-Uni) que le plus de signatures ont été recueillies. Vient ensuite l'Italie, depuis longtemps très mobilisée sur ce sujet.

Et maintenant ?

La route est encore longue. Les organisateurs devront commencer par **faire vérifier les signatures** par les autorités compétentes de chaque pays. Ils ont 3 mois, soit jusqu'à fin novembre. Les autorités auront ensuite à leur tour 3 mois pour valider les signatures, soit jusqu'à fin février 2023. S'il est bien confirmé que le million de signatures est atteint, la balle sera alors à nouveau dans le camp des organisateurs qui auront encore 3 mois pour présenter l'ICE à la Commission européenne (4).

Nous en restons là pour ce numéro mais n'hésitez pas à relayer ces informations et à faire le nécessaire pour continuer à recevoir *Agissons !*. Il nous tarde, bien sûr, de vous raconter la suite !

(1) https://europa.eu/citizens-initiative/find-initiative/eci-lifecycle-statistics_fr

(2) <https://eci.ec.europa.eu/019/public/#/screen/home>

(3) https://europa.eu/citizens-initiative/initiatives/details/2021/000006_fr

(4) https://europa.eu/citizens-initiative/how-it-works_fr

400 singes à Fontenay

"Des virus au CEA ?" : c'est le titre d'une campagne initiée par Antidote Europe en 2016 et toujours relayée sur notre site : <https://antidote-europe.eu/des-virus-au-cea/>. Comme peu de gens le savent, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) dispose aussi de laboratoires de biologie. Dans ses locaux de Fontenay-aux-Roses, près de Paris, des recherches sont faites sur des "modèles animaux" de maladies infectieuses. Or, plusieurs laboratoires avec le même niveau de sécurité existent dans le monde et des "fuites" se sont déjà produites. Le CEA de Fontenay-aux-Roses a-t-il suffisamment informé et pourra-t-il garantir la sécurité des populations riveraines ?

Une campagne de longue haleine

Sans que nous ayons pu rendre compte de toutes nos actions, notamment de contacts avec des personnalités politiques qui ont demandé la confidentialité pour préserver les chances de réussite, nous ne sommes pas restés inactifs.

Dernièrement, de nouveaux éléments nous ont amenés à augmenter notre vigilance. Le 14 mai, *Le Monde* publiait un article (1) sur l'Idmit (*Infectious Diseases Models for Innovative Therapies*, nom anglais pour l'infrastructure au sein du CEA pour la création de modèles animaux de maladies infectieuses afin de tester des thérapies innovantes). En 2018, dans *"des locaux flambant neuf érigés à la place d'un ancien réacteur nucléaire pour 47 millions d'euros"* sont installés des singes dans les deux étages inférieurs. Aujourd'hui, l'Idmit hébergerait *"400 macaques crabiers venus de l'île"*



Le 30 juin, Air France annonçait qu'elle cesserait de transporter des singes dès que les contrats en cours avec les laboratoires de recherche expireraient. C'est l'une des dernières compagnies aériennes à convoier des primates, avec le soutien du gouvernement français, d'après le magazine *Science*.

L'Association européenne pour la recherche animale (EARA) suggère d'élever des singes dans les pays où ils sont utilisés. Mais cela entraînerait une forte opposition aussi.

Dans l'immédiat, saluons cette victoire des associations de défense animale.

Maurice”, ainsi qu'un laboratoire de biosécurité de catégorie P3 (le niveau maximum étant la catégorie P4). Fort de 80 scientifiques, l'institut aurait basculé 70 % de son activité sur la Covid-19.

Or, précisément dans l'urgence de lutter contre la Covid-19, certains essais cliniques ont été faits sur des patients humains avant la fin des expériences sur des animaux. De quelle utilité sont donc les “modèles” singes ?

Nous apprenons par ailleurs qu'Air France a annoncé son intention de cesser de transporter des primates non humains pour les laboratoires (2). Cette décision pourra-t-elle créer une difficulté supplémentaire pour l'Idmit, qui a déjà mobilisé d'importants fonds publics ?

Continuons à informer

Le 14 juin, André Ménache publiait sur son blog hébergé par *Mediapart* une tribune intitulée : “*Des virus et des singes à Fontenay-aux-Roses*”. Notre conseiller scientifique braquait les projecteurs sur l'Idmit, dénonçant

l'utilisation de singes pour étudier des maladies humaines et le danger de manipuler des virus dans un laboratoire si proche des habitations. Le lien pour lire cette tribune se trouve sur notre site, à la rubrique “Dans les médias”.

(1) https://www.lemonde.fr/sciences/article/2022/05/14/des-singes-a-l-homme-roger-le-grand-traque-les-infections_6126121_1650684.html

(2) <https://www.science.org/content/article/airline-s-decision-end-monkey-transport-will-worsen-shortage-research>

Débat en Belgique

Une réforme pour protéger les animaux de laboratoire est en cours chez nos voisins belges. André Ménache étant également conseiller scientifique de l'association wallonne Suppression des expériences sur l'animal (SEA), il a eu l'occasion d'intervenir dans les médias de ce pays.

Quel comité d'éthique ?

Le 15 juillet, le quotidien *La Libre* publiait sur son site un article au sujet de la réforme pour protéger les animaux d'expérience bloquée par les expérimentateurs. Solange t'Kint, administratrice de SEA, et André Ménache, faisaient le point, dans cette tribune, sur la **création du Comité wallon pour la protection des animaux d'expérience**. Voulu au départ pour être libre de tout conflit d'intérêt, ce comité comptera *in fine* parmi ses mem-

bres plusieurs personnes liées aux utilisateurs d'animaux ou pratiquant l'expérimentation animale et seulement deux personnes désignées par le Conseil wallon du bien-être animal.

Ouverture ? Transparence ? Responsabilité ? Des mots présents dans un manifeste signé par 22 centres de recherche et entreprises belges en 2016. Mots dont les associations de défense animale attendent toujours la traduction en actes. Pour mémoire, 437.275 animaux ont été utilisés dans les laboratoires belges en 2020. Pour lire l'article, rendez-vous sur notre site à la rubrique “Dans les médias”.

Juste un blanc-seing

Le 22 juillet, l'hebdomadaire *Moustique* publiait un article de trois pages sur cette réforme. Solange t'Kint et André Ménache étaient interviewés suite à leur tribune parue dans *La Libre*. Cet article revient sur le manque d'indépendance du comité wallon pour la protection des animaux d'expérience, en cours de création. “*Sur les 18 membres effectifs de ce comité, 14 appartiennent en effet à des labos ou au secteur académique*”, note l'auteur. Ce dernier cite André Ménache qui, parlant en connaissance de cause puisqu'il a siégé dans des comités d'éthique en Belgique et en Suisse, dénonce : “*Ces organes fonctionnent comme un blanc-seing. Je n'ai d'ailleurs jamais réussi à faire stopper une seule étude car les réglementations n'obligent pas les chercheurs à prouver que leur modèle animal est pertinent pour l'homme. Lorsque je demandais si le rat était un bon modèle prédictif pour étudier le cancer chez l'homme, on me répondait que je dépassais le cadre de ma mission*”. Pouvons-nous continuer à faire confiance à des chercheurs qui conçoivent des expériences sans savoir si leur “modèle” permettra d'obtenir les informations recherchées ?

Alzheimer : modèle souris ?

Maladie d'Alzheimer : c'est l'un des plus terribles diagnostics que l'on puisse recevoir. De par le monde, des millions de personnes en sont atteintes et voient leurs capacités cognitives décroître inexorablement, glissant vers la dépendance, plongeant leurs proches dans le désarroi.

Des amas de protéines ont été observés dans le cerveau de personnes atteintes. La théorie dominante postule que les “plaques amyloïdes”, les plus fréquemment observés de ces amas, seraient à l'origine de la maladie.

Les firmes pharmaceutiques ont dépensé des milliards pour tenter de mettre au point des traitements. Parmi les derniers approuvés, justement, une molécule qui réduirait les plaques amyloïdes. Sauf que...

Des souris transgéniques

Bien sûr, les chercheurs se sont tournés vers leur modèle de choix : la souris. Pour “améliorer” le modèle, ils ont créé des souris génétiquement modifiées pour produire de grandes quantités de plaques amyloïdes (1). Ils auraient pu comprendre que quelque chose ne tournait pas rond lorsqu'ils ont constaté que ces souris accumulaient bien des plaques amyloïdes dans leur cerveau mais ne souffraient pas des troubles de la mémoire observés chez les patients humains.

Alors que des études génomiques montrent que la forme la plus courante de la maladie d'Alzheimer pourrait être liée à des douzaines de gènes, ce qui suggère que chaque cas pourrait résulter d'une combinaison particulière de **facteurs génétiques et environnementaux**, un neuroscientifique étasunien fait remarquer que l'utilisation de souris porteuses de seulement quelques mutations pourrait avoir entravé la recherche.

Cette dernière continue pourtant de glisser sur la même pente. Un programme ayant reçu des fonds publics étasuniens a produit une trentaine de variétés de souris génétiquement modifiées. Au Royaume-Uni, une équipe implante des cellules neurales issues de cellules souches humaines dans les cerveaux de souris.

Qu'est-ce qui peut bien pousser le chercheur belge qui dirige le programme britannique à développer ces modèles souris alors qu'il estime qu'aucun des animaux de nouvelle génération ne peut être un parfait analogue de l'homme ? *“La plus grave erreur que vous pouvez commettre, dit-il, est de penser que vous pourrez jamais avoir une souris atteinte de la maladie d'Alzheimer” !*

Pourquoi pas le rat ?

En 2006, un chercheur français travaillant aux États-Unis découvrait un sous-type d'amyloïde qu'il injectait à des rats. Ceux-ci ne parvenaient plus à se rappeler certaines informations comme la position d'une plateforme dans un labyrinthe. Ces travaux ont été cités des milliers de fois et pris comme point de départ pour de nouvelles expériences sur l'hypothèse amyloïde.

Sauf que... en juillet dernier, le magazine *Science* présentait le résultat d'une enquête de six mois concluant que ces travaux pourraient être entachés de **fraude** (2). Un pan entier de recherche pourrait avoir été induit en erreur, marginalisant d'autres hypothèses comme un dysfonctionnement immunitaire ou un processus inflammatoire.

En définitive... l'être humain !

En dépit du constat maintes fois renouvelé que des médicaments ayant réduit les plaques amyloïdes chez l'animal n'empêchaient pas le déclin

cognitif chez l'homme, un médicament (aducanumab) était approuvé l'année dernière aux États-Unis après moult controverses.

Trois nouveaux essais cliniques ont été lancés, toujours avec des molécules qui réduisent les plaques amyloïdes. En définitive, *“plusieurs chercheurs pensent que la meilleure façon de tester l'hypothèse est de donner ces médicaments aux patients”* (3). C'est aussi chez l'être humain que l'hypothèse avait son origine, lorsque dans les années 1990, des chercheurs identifiaient une mutation dans un gène codant pour un précurseur de l'amyloïde chez plusieurs patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Ne serait-il pas temps d'abandonner les “modèles animaux” ?

(1) <https://www.nature.com/articles/d41586-018-07484-w>

(2) <https://www.science.org/content/article/potential-fabrication-research-images-threatens-key-theory-alzheimers-disease>

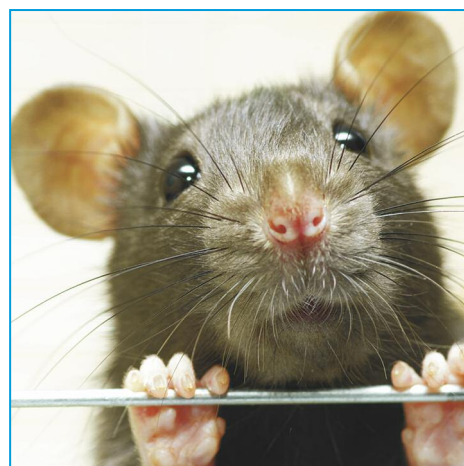
(3) <https://www.nature.com/articles/d41586-022-00651-0>

Universitaires et politiques

Chercheurs et représentants du monde politique ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas ! Antidote Europe en a encre informé un certain nombre, fidèle à sa mission de diffusion d'arguments scientifiques contre l'utilisation d'animaux pour la recherche biomédicale. Nous résumons ici des notes que vous pourrez lire en détail sur notre site, aux rubriques “Conférences” et “Actions de lobbying”.

● Le 17 mai, André Ménache participait à un **congrès virtuel** organisé par l'**Université d'Utrecht** aux Pays-Bas. Une quarantaine de scientifiques de plusieurs pays européens, et même d'Australie, étaient connectés. Prenant part à une discussion sur les “méthodes alternatives” en recherche fondamentale, André Ménache a fait remarquer qu'il n'y avait aucune obligation réglementaire d'utiliser des animaux pour ce type de recherche contrairement aux essais de toxicologie dans le cadre d'une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour des médicaments ou autres substances chimiques. Les notions de “validation” et de “méthode alternative” ne sont pas pertinentes en recherche fondamentale, domaine dans lequel le chercheur est libre d'utiliser la méthode qu'il juge la plus appropriée.

● Le 30 mai, notre conseiller scientifique était présent à une **rencontre** organisée à Boulogne-Billancourt par plusieurs associations de défense animale avec l'**eurodéputée** Caroline Roose et la candidate EELV aux législatives et **conseillère municipale** écologiste Pauline Rapilly Ferniot. Nous avons



À quoi reconnaît-on une souris atteinte de la maladie d'Alzheimer ?

Ne jetez pas Agissons !
Partagez : vous
connaissiez sûrement
quelqu'un qui voudrait
le lire !

parlé du besoin d'organiser des débats parlementaires, comme cela s'est fait récemment au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

- Le 8 juin, Antidote Europe était présente à la **visioconférence de presse** donnée par Convergence animaux politique (CAP) au nom des 29 associations engagées dans la présentation des sujets de défense animale aux candidats aux **élections législatives**. CAP, une structure de lobbying en faveur de la cause animale favorisant les contacts entre responsables politiques et associations, avait recueilli les réponses de plus de 300 candidats de 8 partis. La plupart se sont montrés favorables à trois mesures : instaurer un droit d'objection de conscience ; encourager le développement d'alternatives ; garantir la transparence des comités d'éthique.

- Le 15 juillet, notre collaboration avec CAP se traduisait par la rédaction du paragraphe suivant dans la lettre d'information trimestrielle **envoyée aux membres de la toute nouvelle Assemblée nationale** : *“Formation brève offerte aux parlementaires sur l'expérimentation animale. Parmi toutes les violences infligées aux animaux, l'expérimentation animale est vraisemblablement la plus méconnue et la plus complexe. C'est la raison pour laquelle le Dr vétérinaire André Ménache vous offre une formation courte en visioconférence pour vous aider à mieux comprendre les enjeux liés à l'expérimentation animale et approfondir vos connaissances sur ce sujet.”*

Présents dans les médias

Là aussi, nos interventions ont été trop nombreuses pour pouvoir les détailler ici. Vous les trouverez sur notre site, à la rubrique “Dans les médias”. Pour ceux qui n'auraient pas Internet, voici un sommaire de notre récent travail et, en filigrane, quelques informations pertinentes.

- Le 31 mai, André Ménache publiait dans son blog hébergé par *Mediapart* une tribune intitulée : **“Médicaments : pourquoi de plus en plus d'effets indésirables ?”**. Parmi les pistes évoquées nous citons les essais précliniques sur des animaux qui donnent un faux sentiment de sécurité.

- Le 3 juin, nouvelle tribune dans le blog d'André Ménache sur *Mediapart* : **“Glyphosate : cancérigène, ou pas...”**. André Ménache rappelle que les industriels soumettent des données de toxicité sur le glyphosate seul alors que le produit vendu contient aussi d'autres substances, ou encore, que des données sur le

rat sont acceptées alors qu'elles ne sont pas pertinentes pour l'être humain.

- Le 1er juillet, selon un article paru dans *Le Monde*, des experts indépendants mettent **en doute l'intégrité des travaux** ayant donné lieu à l'homologation du glyphosate. Antidote Europe a réagi avec la publication d'un commentaire suggérant d'instaurer l'équivalent d'une pharmacovigilance pour les produits phytosanitaires (une “phytovigilance” ?) afin de recueillir des données épidémiologiques précieuses, ce dont les autorités se sont bien gardées depuis presque 50 ans.

- Le 14 juillet, *Le Monde* publiait un article au sujet de la protection des médicaments par les brevets et résumait quelques chiffres sur le coût et le temps nécessaires pour **développer un nouveau médicament**. En moyenne, il faut environ 11,5 ans et entre 900 millions et 1,5 milliard de dollars. Cela inclut l'étape de la recherche, celle des essais précliniques (*in vitro*, par modélisations informatiques et sur l'animal) et celle des essais cliniques (sur des volontaires sains et des patients humains). Les essais précliniques prennent en moyenne 0,8 année et coûtent entre 87 et 184 millions de dollars. Il est également rappelé que seul 1 médicament sur 10 candidats atteint le stade des essais sur l'être humain. Antidote Europe a réagi avec la publication d'un commentaire débutant ainsi : *“On ne teste pas des médicaments destinés aux chevaux sur des perroquets alors pourquoi continuer à tester des médicaments destinés à l'homme sur des rongeurs, des chiens et des singes ?”*

- Le 28 juillet, nouvelle tribune d'André Ménache dans son blog sur *Mediapart* : **“Deux bonnes raisons de ne plus investir dans l'industrie pharmaceutique”**. En plus de faire souffrir des animaux, **l'industrie ralentit la validation** des technologies dignes du 21ème siècle. Les firmes pharmaceutiques consacrent des budgets plus importants à la publicité et à la commercialisation de leurs produits qu'à la recherche et au développement de ces produits. Pourtant, si la pression de l'opinion publique l'y forçait, l'industrie aurait les moyens de très vite mettre au point des méthodes capables de remplacer les essais sur des animaux, comme le montre l'exemple du Botox.

Rien ne serait possible sans votre aide et soutien.

Et si vous parrainiez une nouvelle adhésion ?



5 rue Perrée
75003 - Paris

07 81 59 71 76

info@antidote-europe.eu

Directrice de la publication
Estelle Boucly

ISSN : 2609-3162

Pour une science moderne et responsable

antidote-europe.eu

